



AVIS DE VACANCE DE FONCTIONS dans les établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie

N° 0219 0460 006 du 07/02/2019

LOCALISATION DU POSTE	DESRIPTIF DU POSTE
Cadre(s) de référence : Centre hospitalier territorial (CHT) Centre Suroest	Niveau des fonctions : Chef de service
Service : Ophtalmologie	Espece : Praticien des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie
Site : Méropole de Nouméa - Duménil	Début des candidatures : 21/02/2019

Pour ces fonctions, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération modifiée n° 108/CP du 20 mars 2004 portant statut des praticiens des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.

EGALITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature est déposé contre récépissé au service compétent par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au service compétent de la Nouvelle-Calédonie au courrier certifié :

Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie
Service de la "Telle et de la Prescription Hospitalières"
B.P 602 - 98 800 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie

Le respect de la date limite de dépôt des candidatures est apprécié au vu de la date de réception du dossier par le service compétent.

Tout dossier incomplet ou non conforme à la date de clôture des candidatures ou parvenu au service compétent après cette date est réputé recevable. Le candidat est informé des motifs de l'irrecevabilité de son dossier.

Le dossier de candidature, composé d'une demande manuscrite aux fonctions de chef de service et d'un curriculum vitae détaillé, doit **obligatoirement** être accompagné d'un projet de service.